



46^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation

Genève, le 2 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial et le félicite des **quatre domaines thématiques** sur lesquels il entend se concentrer.

La Suisse partage l'inquiétude quant au fait que la **pandémie de la Covid-19** conduira à une augmentation du nombre de personnes souffrant de faim aiguë et que les plus vulnérables seront particulièrement touchés. Elle estime que cet enjeu doit faire l'objet d'une priorité absolue.

A l'instar du Rapporteur spécial, la Suisse est aussi préoccupée par la concentration accrue de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans **les pays connaissant des crises prolongées**. Ces dernières sont souvent liées au changement climatique et aux conflits.

Nous apprécions grandement la voix critique du Rapporteur spécial en tant que membre de l'équipe d'intégration du **Sommet sur les systèmes alimentaires**. Sa contribution permet de garantir que le Sommet accorde une plus grande attention aux droits de l'homme.

Dans ce contexte, la Suisse convient pleinement que **l'agroécologie** doit être dûment prise en compte dans le cadre du Sommet. Elle offre une approche systémique nécessaire pour répondre aux problèmes complexes de nos systèmes, assurant ainsi une accélération de la transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires plus durables.

Monsieur le Rapporteur spécial,

La Suisse vous soutient dans vos efforts pour réaliser le droit à l'alimentation sans discrimination. Pour y arriver, **comment comptez-vous intégrer la déclaration sur les droits des paysans dans la mise en œuvre de votre mandat ?**

Je vous remercie.
